

REGION LIEGE

2019

**CHAMPIONNATS
INTERCLUBS
REGIONAUX**

COMITE REGIONAL TENNIS LIEGE

Maison des Sports

Rue des Prémontrés, 12 4000 LIEGE

Tel : 04/279.46.20 ou 21 Fax : 04/222.90.51

E-Mail : secretariat@aftliege.net

Site : www.aftliege.net

REGLEMENT INTERCLUBS

Le règlement général des interclubs, publié sur le site AFT, est d'application. Les pages suivantes sont des modifications précises ou des précisions que le Comité Régional impose. Celui-ci prendra toute décision finale concernant l'application et l'interprétation des règlements.

INTERCLUBS ADULTES

MESSIEURS (6 Simples – 3 Doubles)

Division nationale 525 points minimum

1 ^{ère} Division Régionale	441 à 520
2 ^{ème} Division Régionale	361 à 440
3 ^{ème} Division Régionale	281 à 360
4 ^{ème} Division Régionale	201 à 280
5 ^{ème} Division Régionale	141 à 200
6 ^{ème} Division Régionale	91 à 140
7 ^{ème} Division Régionale	41 à 90
8 ^{ème} Division Régionale	18 à 40

DAMES

Division nationale 345 points minimum

1 ^{ère} Division Régionale	271 à 340
2 ^{ème} Division Régionale	201 à 270
3 ^{ème} Division Régionale	141 à 200
4 ^{ème} Division Régionale	96 à 140
5 ^{ème} Division Régionale	61 à 95
6 ^{ème} Division Régionale	26 à 60
7 ^{ème} Division Régionale	12 à 25

MESSIEURS 35 – 45

Division nationale 290 points minimum pour les M35

Division nationale 225 points minimum pour les M45

1 ^{ère} Division Régionale	211 à 285
2 ^{ème} Division Régionale	141 à 210
3 ^{ème} Division Régionale	76 à 140
4 ^{ème} Division Régionale	36 à 75
5 ^{ème} Division Régionale	12 à 35

MESSIEURS 55

Division nationale 145 points minimum

1 ^{ère} Division Régionale	76 à 170
2 ^{ème} Division Régionale	36 à 75
3 ^{ème} Division Régionale	12 à 35

MESSIEURS 60 – 65 – 70

Division nationale 110 points minimum

1 ^{ère} Division Régionale	71 à 140
2 ^{ème} Division Régionale	41 à 70
3 ^{ème} Division Régionale	12 à 40

DAMES 25

Division nationale 225 points minimum

1 ^{ère} Division Régionale	141 à 240
2 ^{ème} Division Régionale	76 à 140
3 ^{ème} Division Régionale	36 à 75
4 ^{ème} Division Régionale	12 à 35

DAMES 35

Division nationale 145 points minimum

1 ^{ère} Division Régionale	76 à 170
2 ^{ème} Division Régionale	36 à 75
3 ^{ème} Division Régionale	12 à 35

DAMES 45 - 55

Division nationale 110 points minimum

1 ^{ère} Division Régionale	71 à 140
2 ^{ème} Division Régionale	41 à 70
3 ^{ème} Division Régionale	12 à 40

MESSIEURS 65 (3 doubles)

1 Division Régionale

En catégories d'âges M45 et suivants, D25 et suivantes, les équipes ont selon leur total de points, le choix de jouer en 1^{ère} Régionale OU en Nationale

Dans toutes les divisions, un tour final national interrégions est organisé.
Le vainqueur du tour final interrégions est champion de Belgique.

ATTENTION : DEUX EQUIPES QUALIFIEES POUR L'INTERSERIES

INTERCLUBS JEUNES

Les interclubs, divisions jeunes, ne dépendant pas du règlement national, le fait pour un joueur de participer le même jour à une rencontre « adultes » et à une rencontre interclubs « jeunes » n'est pas sanctionné.

DATES Samedi 27 avril – **Mercredi 1er** – 4 – 11 – 18 mai à 9 heures

JG et JF	Division I	(Min 41)-(S= 90 max)-(D= 87 max) (3 simples + 1 double)
-17 -15	Division II	(Min 21)-(S= 40 max)-(D= 37 max) (3 simples + 1 double)
	Division III	(S= 20 max)-(D= 17 max) (3 simples + 1 double)
JG et JF	Division LIGUE : MIN 31 PTS	(3 simples + 1 double)
-13	Division I	(Min 31)-(S/D max : suivant pts Ligue) (3 simples + 1 double)
	Division II	(Min 11)-(S= 30 max)-(D= 29 max) (3 simples + 1 double)
	Division III	(S= 10 max)-(D= 9 max) (3 simples + 1 double)

ATTENTION : DEUX EQUIPES QUALIFIEES POUR L'INTERSERIES

.....

DATES Samedi 25 mai – 1 – 8 – **Lundi 10** – 15 juin à 9 heures

SUR TERRAIN DE 21 METRES (BALLE MID)

JG et JF
-11 **Division LIGUE : MIN 31 PTS (3 simples + 1 double)**
Division I (Min 31)-(S/D max : suivant pts Ligue) **(3 simples + 1 double)**
Division II (Min 11)-(S= 30 max)-(D= 29 max) **(3 simples + 1 double)**
Division III (S= 10 max)-(D= 9 max) **(3 simples + 1 double)**
2 sets gagnants de 4 jeux avec tie break à 3/3

SUR TERRAIN DE 18 METRES (BALLE MOLLE ORANGE)

MIXTE
- 9 Division I (Min 21) **(2 simples + 1 double)**
Division II (Min 10 – Max 20) **(2 simples + 1 double)**
Division III (Max 8) **(2 simples + 1 double)**
2 sets gagnants de 4 jeux avec tie break à 3/3

DATES Dimanche 2 – 9 – 16 juin **à 10 heures**

SUR TERRAIN DE 12 METRES (BALLE MOLLE ROUGE)

MIXTE
- 7 1 SEULE DIVISION **(4 simples)**
2 sets de 12 points

ATTENTION : DEUX EQUIPES QUALIFIEES POUR L'INTERSERIES

Les -7 peuvent jouer dans la catégorie supérieure (-9)

Les -7 ne peuvent pas jouer en adultes

Les -9 ne peuvent pas jouer dans la catégorie supérieure

Les -9 ne peuvent pas jouer en adultes

Les -11 ne peuvent pas jouer dans la catégorie supérieure

Les -11 ne peuvent pas jouer en adultes

Les -13 peuvent jouer dans la catégorie supérieure (-15)

Les -13 classés .6 .7 et .8 valent tous 3 pts (C30,6) s'ils jouent en -15

Les -13 classés C30 et plus peuvent jouer en adultes

Les -15 peuvent jouer dans la catégorie supérieure (-17)

Les -15 classés C30,3 et plus peuvent jouer en adultes

INTERCLUBS REGIONAUX

INSTALLATIONS – COURTS

- Les rencontres se jouent en plein air, sur terre battue, Green Tenn, Canada Tenn, French court, sur tout revêtement mentionné sur le site Web de la Fédération Internationale de Tennis (document « classified court surfaces ») ainsi que sur tout autre revêtement accepté par la FRBT.
- En cas d'intempéries, les rencontres peuvent, avec l'accord écrit des deux capitaines, se dérouler sur courts couverts, quel que soit le revêtement des courts.

Interclubs sur courts couverts :

Cette mesure ne concerne pas les M45 et + ni les D35 et +

Les interséries ne peuvent se jouer (sauf pluie) en couverts sauf pour les clubs qui n'ont que des terrains couverts.

Après établissement du calendrier, il sera demandé à chaque club qui utilise des courts couverts de communiquer au secrétariat quelles équipes joueront quelle rencontre en couvert, semaine par semaine.

Cette information sera rediffusée vers les clubs visiteurs.

En cas de non-respect de cette prévision, l'équipe visitée sera déclarée "Forfait".

Le club doit organiser une tournante entre ses équipes.

En cas de pluie, l'équipe qui a été désignée sur les courts couverts reste prioritaire.

Un club n'ayant pas de couvert peut renseigner des terrains couverts disponibles dans un autre club en respectant la condition de distance prévue dans le règlement pour les terrains "hors club" (5 Kms max).

- Un club peut inscrire en Messieurs - Dames - Messieurs 35-45-55-60-65-70 - Dames 25-35-45-55 - Jeunes

POUR :

2 terrains	2 équipes	8 terrains	10 équipes
3 terrains	4 équipes	9 terrains	12 équipes
4 terrains	4 équipes	10 terrains	12 équipes
5 terrains	6 équipes	11 terrains	14 équipes
6 terrains	8 équipes	12 terrains	16 équipes
7 terrains	8 équipes	13 terrains	16 équipes
		14 terrains	18 équipes

- Dans le cas où le même jour 2 équipes A.B. ne disposeraient que de trois terrains,

l'alternative 1^{er} match : A. 2 terrains B. 1 terrain
2^e match : A. 1 terrain B. 2 terrains

et ainsi de suite, est STRICTEMENT OBLIGATOIRE.

- Toute équipe peut être appelée par le juge arbitre à jouer sur un terrain extérieur au club, déclaré comme tel au secrétariat régional.

AJOUTS AUX LISTES D'ENGAGEMENT

Date limite pour les demandes d'ajouts aux listes : le **15 JUILLET 2019**

NOUVEAU : les clubs gèrent eux-mêmes les ajouts de leurs joueurs.

Ils doivent être effectués le jour avant la rencontre à minuit au plus tard.

CALENDRIER ET HORAIRES

JEUNES

Samedi à 9 heures précises

JEUNES MIXTE -7

Dimanche à 10 heures précises

DAMES

Samedi à 14 heures précises

MESSIEURS

Dimanche à 9 heures précises

MESSIEURS 35 - 45

Samedi à 14 heures précises

DAMES 25-35-45 et MESSIEURS 55

Dimanche à 14 heures précises

MESSIEURS 60 – DAMES 55

Mardi à 14 heures précises

MESSIEURS 65 (équipes de doubles)

Vendredi à 14 heures précises

MESSIEURS 65

Jeudi à 14 heures précises

MESSIEURS 70

Lundi à 14 heures précises

Toute rencontre peut toujours être avancée avec l'accord des deux équipes, accord signifié au secrétariat régional avant le vendredi 14 hrs.

EN 2019 - LES INTERCLUBS SE DEROULERONT :

*** DAMES**

27 avril – Mercredi 1^{er} – 4 – 11 – 18 mai

Interséries : **2 EQUIPES QUALIFIEES** 25 mai – 1 – 8 – 15 – 22 – 29 juin

*** JEUNES GENS et JEUNES FILLES -17 / -15 / -13**

27 avril – Mercredi 1^{er} – 4 – 11 – 18 mai

Interséries : **2 EQUIPES QUALIFIEES** 25 mai – 1 – 8 – 15 – 22 – 29 juin

*** JEUNES GENS et JEUNES FILLES -11 / MIXTE -9**

25 mai – 1 – 8 – Lundi 10 – 15 juin

Interséries : **2 EQUIPES QUALIFIEES** (dates à déterminer)

*** JEUNES MIXTE -7**

2 – 9 – 16 juin

Interséries : (dates à déterminer)

***MESSIEURS**

28 avril – 5 – 12 – 19 – 26 mai

Interséries : **2 EQUIPES QUALIFIEES** 2 – 9 – 16 – 23 – 30 juin – 7 juillet

*** MESSIEURS 35 - 45**

1 – 8 – 15 – 22 – 29 juin

Interséries : **2 EQUIPES QUALIFIEES** 6 – 13 – 20 – 27 juillet – 3 – 10 août

*** DAMES 25 – 35 – 45 – MESSIEURS 55**

2 – 9 – 16 – 23 – 30 juin

Interséries : **2 EQUIPES QUALIFIEES** 7 – 14 – 21 – 28 juillet – 4 – 11 août

*** MESSIEURS 60 – DAMES 55**

Mardi 23 – M30 avril – M7 – M14 – M 21 mai

Interséries : **2 EQUIPES QUALIFIEES** M28 mai – M4 – M11 – M18 – 25 juin

*** MESSIEURS 65**

Jeudi 30 mai – J6 – J13 – J20 – 27 juin

Interséries : **2 EQUIPES QUALIFIEES** J4 – J11 – J18 – J25 juillet

*** MESSIEURS 65 (Uniquement en Doubles) :Vendredi 31 mai – V7 – V14 – V21 – 28 juin**

Interséries : 2 EQUIPES QUALIFIEES V5 – V12 – V19 juillet

* MESSIEURS 70

Lundi 29 avril – L 6 – L13 – L20 – 27 mai

Interséries : 2 EQUIPES QUALIFIEES L3 – L10 – L17 – 24 juin

* CHAQUE SIMPLE COMPTE POUR UN POINT, LE DOUBLE POUR DEUX POINTS.

* Tout joueur doit présenter un document officiel prouvant son identité (passeport ou permis de conduire)
Le responsable interclubs accepte la photocopie de tout document permettant de contrôler son identité.

- Dans toutes les divisions de toutes les catégories, chaque équipe doit avoir le minimum des points de la division concernée.

BALLES

- Les balles sont fournies par le joueur visité à raison de quatre balles en excellent état.
- Tous les matches d'une rencontre ne doivent pas nécessairement se jouer avec la même marque de balles.
- Toutes les rencontres doivent être jouées avec une balle conforme au règlement de l'I.T.F.

REMISE DES RENCONTRES

La remise partielle ou totale d'une rencontre ne peut être décidée que par le responsable interclubs et pas avant :

16 heures : en MESSIEURS

18 heures : en DAMES - MESSIEURS 35-45-55-60-65-70 - DAMES 25-35-45-55

12 heures : en JEUNES

Le capitaine "Visité" au calendrier reste responsable de la feuille de résultats et de la communication du résultat au secrétariat.

EN CAS DE REMISE, TOUTES LES RENCONTRES DOIVENT ÊTRE TERMINEES AU PLUS TARD LE CINQUIEME JOUR Y COMPRIS LA DATE CALENDRIER INITIALEMENT PROGRAMMEE.

COMMUNICATION DES RESULTATS INTERCLUBS

TOUS VOS RESULTATS DEVRONT ÊTRE ENCODES POUR LE

LUNDI A 07 HRS AU PLUS TARD

ATTENTION : EN CAS DE REMISE DES RENCONTRES VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT CONTACTER LE SECRETARIAT REGIONAL LE LUNDI AVANT 9 HRS EN COMMUNIQUANT TOUS LES DETAILS DES REMISES.

**PAR TELEPHONE
PAR E-MAIL**

04 – 279.46.20 et 279.46.21
secretariat@aftliege.net

INTERCLUBS 2019

CONCERNE : TERRAINS EXTERIEURS

Le Comité Régional de Liège, autorise les clubs à employer pour les interclubs des terrains extérieurs aux conditions suivantes :

1. Renseigner ces terrains au Comité Régional avant la date limite de rentrée des feuilles d'engagement en stipulant : le nombre, la situation et le revêtement.
2. Fournir au Comité Régional, une attestation du propriétaire donnant l'autorisation d'employer ses terrains.
3. S'engager à employer ces terrains EFFECTIVEMENT pendant la période des interclubs.

En cas de non respect de cette 3ème condition, le club serait sanctionné de la façon suivante :

- a) Une équipe régionale (tirée au sort) serait déclarée "Forfait" c'est-à-dire, ne pourrait plus participer aux interclubs.
- b) Amende correspondant au forfait général.

CONCERNE : CONSTRUCTION DE NOUVEAUX TERRAINS

Ceux-ci doivent être terminés pour le premier interclubs.
Si cela n'est pas le cas, des équipes régionales seront déclarées "Forfait", c'est-à-dire, ne participeront pas aux interclubs, afin de ramener le nombre de ces équipes, au nombre autorisé.

Toutefois, il est loisible aux clubs de louer des terrains * pour la durée des interclubs.

* Voir conditions pour les terrains extérieurs.

ORGANISATION INTERCLUBS JG/JF -11

DATES 25 mai – 1 – 8 – **Lundi 10** – 15 juin

Interséries (clubs et dates à déterminer)

Début des matches : samedi à 9 heures précises

- 1. LE TERRAIN** longueur : 21 mètres
largeur : 8,23 mètres en simple et en double
hauteur filet : 91,4 cm sans piquet de simple
- 2. REGLES DU JEU** SIMPLE : match en 3 sets gagnants – premier à 4 jeux avec tie-break (premier à 7 pts avec deux pts d'écart)
à 3/3 dans tous les sets
DOUBLE : Idem simple
(si 3^{ème} set : super tie-break jusqu'à 10 pts avec 2 pts d'écart)
(BALLE MID)
- 3. INTERCLUBS** chaque rencontre comporte **3 simples** - 1 double

ORGANISATION INTERCLUBS MIXTE -9

DATES 25 mai – 1 – 8 – **Lundi 10** – 15 juin

Interséries (clubs et dates à déterminer)

Début des matches : samedi à 9 heures précises

- 1. LE TERRAIN** longueur : 18 mètres
largeur : 6,5 mètres en simple et 8,23 mètres en double
hauteur filet : 80 cm sans piquet de simple
- 2. REGLES DU JEU** SIMPLE : match en 3 sets gagnants – premier à 4 jeux avec tie-break (premier à 7 pts avec deux pts d'écart)
à 3/3 dans tous les sets
DOUBLE : Idem simple
(si 3^{ème} set : super tie-break jusqu'à 10 pts avec 2 pts d'écart)
(BALLE MOLLE ORANGE)
- 3. INTERCLUBS** chaque rencontre comporte **2 simples** - 1 double

ORGANISATION INTERCLUBS MIXTE -7

DATES 2 – 9 – 16 juin

Interséries (clubs et dates à déterminer)

Début des matches : **dimanche à 10 heures précises**

- 1. LE TERRAIN** longueur : 10,95 mètres
largeur : 5,49 mètres
hauteur filet : 80 cm sans piquet de simple
- 2. REGLES DU JEU** SIMPLE : match en 2 sets gagnants de 12 pts
(BALLE MOLLE ROUGE)
- 3. INTERCLUBS** chaque rencontre comporte **4 simples**